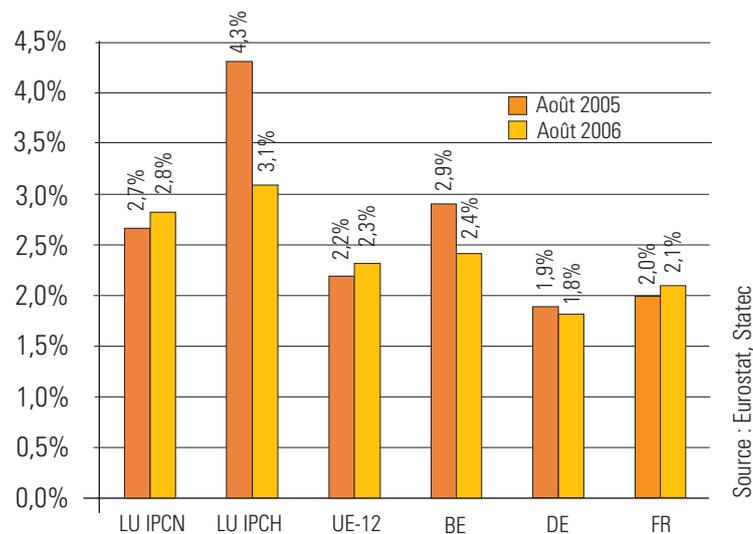


Selon un récent communiqué de presse d'Eurostat¹, au mois d'août 2006, l'inflation a atteint sur un an le taux de 2,3% pour la zone euro et de 3,1% pour le Luxembourg.

Par rapport à la même période de l'année précédente, alors que l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la zone euro est en progression de 0,1 point de pourcentage (pp), au Luxembourg, l'IPCH est en chute de 1,2pp.

Serait-ce à dire que le Luxembourg a su prendre les mesures lui permettant de mieux contrôler son inflation ? Rien n'est moins sûr.

Inflation en glissement annuel



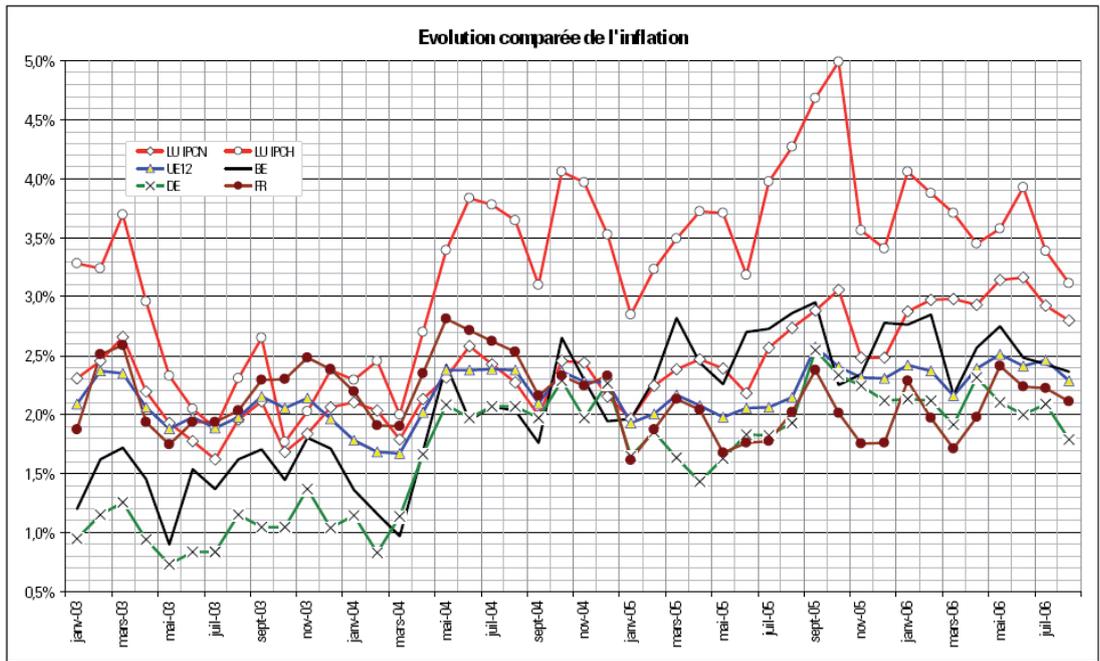
En fait, si l'on observe cette fois non plus l'IPCH mais l'indice des prix à la consommation national (IPCN), on constate que ce dernier est en légère progression de 0,1pp, tout comme la zone euro.

Cette progression ne doit toutefois pas alarmer l'observateur. Après le mois de juillet, le mois d'août avec un taux annuel de 2,8% marque une deuxième baisse consécutive de l'IPCN depuis le pic enregistré en mai, à 3,2%. De plus, cette tendance devrait se poursuivre si l'on en croit Monsieur Yves MERSCH, président de la Banque Centrale du Luxembourg, selon qui : « L'inflation annuelle du Luxembourg a été relativement forte au cours de la période allant de janvier à juillet 2006, oscillant dans une fourchette de 2,9% et 3,2%, ce qui reflète dans une large mesure le renchérissement des produits pétroliers. **Selon les plus récentes projections de la BCL, l'inflation aurait atteint un sommet au deuxième trimestre 2006. Elle devrait converger graduellement vers un taux légèrement supérieur à 2% en juin 2007.**² »

En fait, **sur base de l'IPCH, on pourrait en conclure à une évolution des prix différente entre le Luxembourg, la zone euro et plus particulièrement ses voisins et principaux partenaires économiques.** Pourtant, si l'on observe l'IPCN, on constate une évolution plus conforme à celle des autres pays, mais un cran au dessus.

¹ Eurostat, Communiqué de presse n° 123/2006, 15 septembre 2006.

² Pt BCL, Bulletin 2006/1, p. 7.



Sur ce dernier point, au premier trimestre 2006, les prix administrés ont été responsables d'un tiers de l'inflation, soit deux fois plus qu'au cours de la même période en 2005. Sans ces hausses, l'évolution des prix luxembourgeois serait tout simplement équivalente à celle de l'UE-12 ou de la Belgique. En outre, il n'est sans doute pas vain de rappeler également les différentiels de croissance du PIB réel avec les pays voisins :

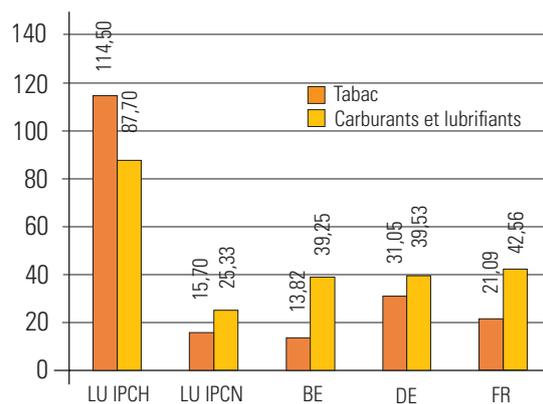
DIFFERENTIEL D'INFLATION DE CROISSANCE DU PIB AVEC LE LUXEMBOURG

En glissement annuel (Luxembourg - Autres pays)

	UE-12	BE	DE	FR
Différentiel d'inflation (au 1 ^{er} janvier 2006)	0,5%	0,1%	0,7%	0,6%
Différentiel de croissance (au 1 ^{er} trimestre 2006)	4,5%	4,6%	4,3%	4,9%

C'est la consommation disproportionnée des non-résidents en carburants et tabacs qui amène une surévaluation du taux d'inflation mesuré par l'IPCH (phénomène que ne connaissent pas les autres pays ou, tout au moins, est-il dilué par la taille de ceux-ci).

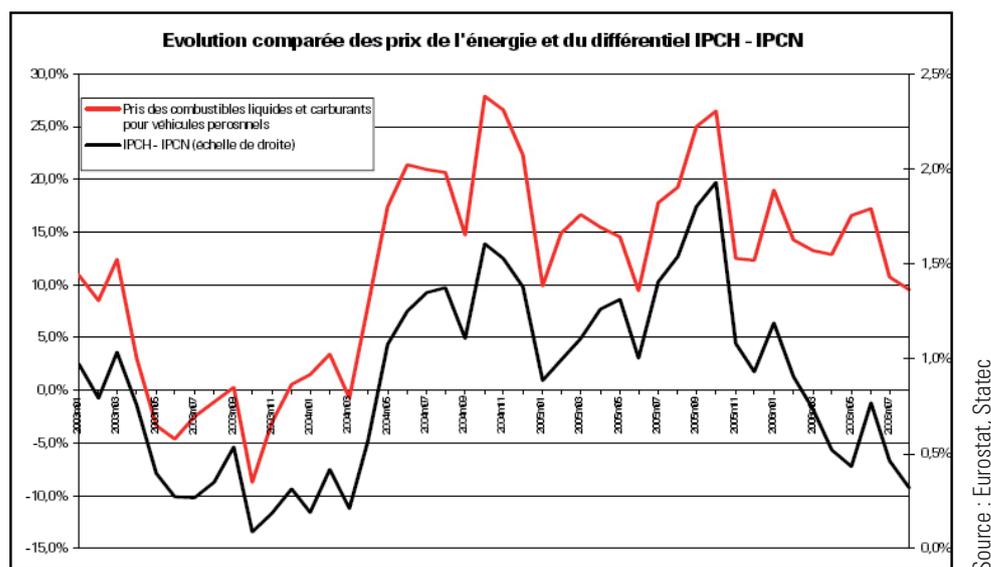
Pondérations pour 1000 du tabac et des carburants et lubrifiants en 2005



Cette surpondération du tabac et des carburants amène ainsi une dissociation des deux indices que sont l'IPCN et l'IPCH qui est d'autant plus forte que les variations des prix de ces produits le sont. **Une hausse du prix des carburants de 10% a un impact sur l'IPCH de 0,88pp et sur l'IPCN de 0,25pp, soit 0,6pp de différence avec des évolutions de prix identiques !**

En effet, comme le souligne le Statec dans la série A1 des indicateurs rapides : « **L'IPCN se distingue de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) sur le seul point de la couverture géographique.** En vertu des dispositions du règlement susmentionné, l'IPCH est passé au 1.1.2000 à une couverture correspondant au concept de consommation finale totale sur le territoire national, alors que la pondération de l'IPCN continue à reposer sur la dépense de consommation finale effectuée sur le territoire par les seuls ménages résidents. **La procédure méthodologique et la technique statistique sont communes aux deux indices, de sorte que tous les écarts dans l'évolution s'expliquent exclusivement à partir des choix différents faits au niveau de la couverture.** »

Les prix des deux indices évoluent de manière parfaitement identique, seules les pondérations différentes aboutissent à des résultats différents. Le différentiel d'inflation entre l'IPCH et l'IPCN n'est donc pas du tout fonction des tensions inflationnistes différentes, mais bien fonction du prix de l'évolution du prix de ces produits, comme le montre le graphique suivant.



On constate en effet un très fort parallélisme entre les deux courbes et une très forte corrélation (0,88) entre le différentiel IPCH – IPCN et l'évolution des prix des produits pétroliers. **Les variations amplifiées de l'IPCH par rapport à l'IPCN, sont donc moins le reflet de l'évolution de l'inflation luxembourgeoise que des prix des seuls carburants.**